

6. Le rôle initial de Hassan Ngeze

K0224541

L'année 1994 a frappé les esprits en raison du génocide, des massacres et de l'exode de plusieurs milliers de Rwandais. Le Rwanda n'a cependant pas découvert cette année 1994 la violence et les larmes. Dans la nuit du 4 au 5 octobre 1990, près de 10,000 personnes avaient été arrêtées dans la rue, à leur domicile ou sur leurs lieux de travail. La majorité d'entre elles resta en prison plusieurs mois. Elles étaient toutes accusées de complicité avec les envahisseurs Inkotanyi. A plusieurs reprises, entre 1990 et 1994, les campagnes des tueries l'ethnie Tutsi ont secoué le Rwanda.

Il a été dit que le chef d'orchestre de cette partition était Hassan Ngeze et son porte-voix *Kangura*. Nous allons examiner ici sur quoi repose cette assertion.

Discriminer, stigmatiser, isoler, puis éliminer : entre 1990 et 1994 le périodique *Kangura* dont le responsable juridique est Hassan Ngeze n'a pas varié dans son projet politique à l'encontre des Tutsi :

« Pour que ce Rwanda soit celui des Banyarwanda, il faut que ces ethnies soient égales devant la loi, que ce ne soit pas comme c'était pendant la colonisation... Soyons contents d'être nés tels que nous sommes. Soyons fiers des régions dans lesquelles nous avons vu le jour, du physique avec lequel nous sommes nés et de la religion qui est la nôtre. Oui, tu peux changer de région d'origine et aller habiter dans une autre, tu peux changer de religion de ton propre choix. Mais comment peux-tu changer d'ethnie ?... (Lettre à la commission nationale de synthèse, *Kangura* n°4, novembre 1990, pp20/21).

La banalisation du racisme est également un leitmotiv du périodique *Kangura* d'Hassan Ngeze qui s'appuie ici sur un étrange raisonnement :

« C'est à partir de ces bases qu'il existe les entités continentales que nous connaissons : Afrique, Europe, les groupes physiologiques d'humains, noir – blanc, les pays comme le Rwanda et le Zaïre, les ethnies hutu-Tutsi et les nationalités juives ou allemandes. Autant de points de repère et d'identification admises par la communauté internationale. Etre de telle race, de telle ethnie, de tel pays ou telle région, adhérer à telle ou telle autre religion n'a jamais été considéré comme forme discriminatoire. La réunification de l'Allemagne est le fruit de ce point de repère... En matière de prévention des extrémismes destructeurs, nous croyons que la seule chose qu'il faut éviter est de tomber dans une guerre d'aveugles revanchards. » (*Kangura* n°10, février 1991).

En juin 1991, *Kangura* demande un recensement des Tutsi et des Hutu :

« Un musicien américain disait : "dire que les blancs ne savent pas danser n'est pas du racisme, car c'est comme qui dirait que les noirs ont un nez épaté et de grosses lèvres". Recenser les Bahutu et les Batutsi n'est pas non plus du racisme car il s'agit simplement de déterminer l'importance numérique de chacune des deux ethnies, il est de même des mentions ethniques sur les cartes d'identité... Comme tout le monde, les Batutsi constitue une minorité au Zaïre, au Burundi, au Rwanda et au Buganda. Mais, de tout temps, l'engance tutsi n'a jamais toléré l'idée qu'on fasse connaître leur nombre. Et pourtant, partout où ils sont, ils se recherchent, ils cherchent querelle à d'autres ethnies, ils s'attachent et s'attirent entre eux... Et cela fait que les autres ethnies qui vivent au Zaïre ne les comprennent pas. » (*Kangura* n°17, juin 1991).

Dans un appel lancé à tous les Hutu en 1992, *Kangura* affirme, comme une valeur universelle, le primat de l'identification ethnique :

« Redécouvrez votre ethnie car les Tutsi vous ont appris à la méconnaître. Vous êtes une ethnie importante du groupe Bantou dont le nombre dépasse les 15 000 000 d'habitants en Afrique centrale et orientale. Faites la promotion de votre culture notamment celle de votre langue le Gihutu dont le Kinyarwanda et le Kirundi ne sont que des sous-groupes... Il est fatal d'ignorer ou de cacher son identité ethnique. Sachez qu'une minorité se meut entre vous pour vous diluer, vous diviser et vous massacrer. Sachez aussi que le rêve des pays sans ethnie dont se nourrissent les Tutsi est un leurre. Que la Yougoslavie, la Belgique et l'ancienne URSS vous servent de leçon ! Les Tutsi qui proposent l'effacement de l'ethnie possèdent un code franc - maçonnique qui leur permet de se reconnaître entre eux. Avant d'être Belge, le Flamand est Flamand et le Wallon est Wallon. La nation est au dessus des ethnies mais elle se construit par elles. La nation est artificielle mais l'ethnie est naturelle. » (*Kangura Magazine*, 1992).

I. Les obsessions sexuelles et le mensonge au service de la haine

Entre 1990 et 1994, l'essentiel du travail de Hassan Ngeze à la tête de *Kangura* a consisté à rouvrir et à renforcer les lignes de la fracture ethnique. Chaque Hutu a été invité à identifier son voisin, son collègue de bureau, son époux ou son épouse afin de savoir à quelle ethnie il/elle appartient, de s'en approcher ou de mettre fin aux liens par lesquels ils pouvaient être jusqu'alors unis. Trente ans après les premiers massacres de 1959, les Rwandais avaient peu à peu renoué les fils du dialogue. Sur les collines, les Hutu donnaient et demandaient le feu, l'eau à leurs voisins Tutsi et inversement. Dans les milieux urbains, Hutu et Tutsi partageaient les bureaux et faisaient des affaires ensemble. En dépit de l'ethnisme prêché au sommet de l'Etat et qui présidait aux nominations des hauts fonctionnaires, à la base et dans les niveaux moyens de la société, Hutu et Tutsi pouvaient s'apprécier et travailler ensemble. C'est à ce niveau que le journal de Hassan Ngeze s'est employé à casser le lien entre Tutsi

et Hutu en y introduisant le soupçon de la différence ethnique. *Kangura* a exercé une forte pression sur la catégorie des lettrés, d'abord pour qu'ils changent le regard qu'elle portait jusque-là sur les Tutsi. C'est en avril 1994 que l'on a pu vérifier véritablement les effets de ce rouleau compresseur de la haine sur le champ social rwandais : S'il est en effet possible de comprendre que des bandes organisées de voyous aient pu sans réticence tuer des gens qu'ils ne connaissaient pas, il est incompréhensible que des voisins, les amis de longue date, aient refusé de donner asile à leurs connaissances ou au moins de cacher les enfants menacés.

Pour parvenir à cette destructuration des valeurs morales essentielles, Hassan Ngeze a travaillé dans *Kangura* à gommer les évolutions sociales, politiques et des mentalités intervenues depuis la révolution de 1959, en affirmant que les Tutsi continuaient à tout dominer et que les Hutu étaient demeurés au bas de l'échelle sociale :

"Les Batutsi constituent 50% des fonctionnaires de l'Etat, 70% des entreprises privées, 90% du personnel des ambassades et des organisations internationales, et ils occupent partout des postes importants. Et pourtant cette ethnie constitue 10% de la population. Est-ce en refusant d'en parler qu'on favorisera la réconciliation, l'unité et la paix au Rwanda ?

La richesse nationale, le commerce et l'industrie sont concentrés entre les mains des Batutsi qui utilisent souvent comme couverture quelques hautes autorités civiles et militaires. C'est à eux (les Batutsi) que les banques accordent de substantiels crédits, c'est à eux que l'on réserve les marchés les plus intéressants, c'est à eux qu'on accorde d'importantes exonérations fiscales, des licences d'importation et d'exportation, etc...". (*Kangura* n°24, novembre 1991, sous le titre "Si on demandait au général pour quelle raison il a favorisé les Tutsi ?).

Cette présentation outrancière, voire délirante, renvoie aux diatribes d'Adolphe Hitler contre les Juifs dans *Mein Kampf* ou aux pamphlets antisémites de Julius Streicher dans le périodique nazi *Der Stürmer*. Ici également on accuse la minorité « ethnique » de dominer les centres urbains :

« Qu'allons-nous devenir, nous qui avons le nez des Hutu ? Regardez à la télévision du Burundi le nez des étudiants. Il en sera de même dans les jours à venir à l'université du Rwanda. Nous avons été ramenés aux travaux des champs alors même que la terre est devenue rare. La preuve est que nous constituons le gros des paysans, la ville appartient désormais aux fils et filles de Kanjogera (NDLR : aux Tutsi). » (*Kangura* n°36, mai 1992).

A l'origine de cette contradiction d'une majorité dominée, *Kangura* met en cause la malice des Tutsi, leur mainmise sur le système de l'éducation ainsi que l'emprise sexuelle et la perversité des femmes tutsi sur les Hutu. Le

périodique d'Hassan Ngeze dénonce aussi « le métissage » (« les hybrides ») qui, au lieu d'être considéré comme un facteur de paix sociale et ethnique, est présentée comme l'expression la plus sournoise de l'infiltration de la société par les Tutsi. :

"Dans notre pays, depuis la révolution de 1959, en dépit des efforts ici et là, les intérêts de la majorité n'ont cessé d'être recoupsés. Bien entendu, suivant les domaines, l'on trouve certains où la majorité a pu s'emparer des postes-clés mais ailleurs, les proportions ethniques, judicieusement analysées révèlent des données alarmantes. La majorité rwandaise est tardivement touchée pour revenir en ces moments sur les faiblesses du système en place et examiner la profondeur des lacunes recensées dans la gestion des ressources humaines. En tout cas, la vérité est indivisible : la minorité tutsi menace sérieusement la politique d'équilibre régional et ethnique. Les hybrides sont donc un autre élément peu connu qui vient colorer les structures locales, encore que des figures mixtes pour avoir falsifié leur identité sont déjà nombreuses à compter de 1959.

« Les exemples sont diversifiés. A supposer que les statistiques de l'Enseignement à tous les échelons secondaires et supérieurs étaient relevées avec la plus grande minutie, d'aucuns seraient malheureusement étonnés de constater que le Tutsi est omniprésent. L'on dirait que cette politique d'équilibre régional et ethnique était, au demeurant, un simple slogan ou un vain défi. A l'Université Nationale du Rwanda, plus spécialement à la Faculté de Droit, les affirmations sont si parlantes qu'il n'est point nécessaire d'y revenir.

« Dans les institutions supérieures, la situation réelle est seule connue par ceux qui y vivent. Les proportions ethniques sont inégales et criantes. Dans les affaires publiques et privées, la puissance est certes conquise. la minorité a su séduire la société rwandaise et celle-ci semble dès lors noyauter sur elle. Certaines activités sont la chasse gardée de l'ethnie tutsi, notamment le Clergé rwandais, etc. Partout les éléments de l'ethnie tutsi sont solidaires à jamais, des compagnons de route fidèles formant des réseaux et lancés à l'assaut du pouvoir. La bourgeoisie l'accapare des ongles aux cheveux.

« Mais l'absence de militantisme de la majorité hutu me fait décourager de l'avenir. Plus vulnérable, il faut beaucoup de désintéressement et de courage pour sortir de la crise politique, un esprit de martyr seul capable de mieux nous infiltrer dans les rouages des ceillères idéologiques de l'ennemi sans nuance, pour contrecarrer les démarches tendant à percer dans les rangs. La majorité cherche à opposer farouchement une résistance à la hauteur de ses moyens pour éviter de sombrer dans le servage d'antan. Le Rwanda moderne ne s'éloigne guère de ce complexe aliénateur de supériorité apparent de la minorité et de ce complexe d'infériorité réel de la majorité par lesquels le fractionnalisme profite aux minorités solidaires et agissantes. La scission n'a de profit qu'à ceux qui sont d'avance unis et forts. Mais le monopole serait-il délibéré ou s'expliquerait-il par la fuite des responsabilités ou le choix des professions ?

« L'enseignement est un secteur clé dans le développement d'une nation. Autrefois, quand un voisin avait plus d'enfants que toi, il avait la force et la marge de te dominer. Aujourd'hui encore, plus l'on a des cadres formés, plus l'on occupe une place stratégique pour improviser et s'imposer....

« Sans qu'on s'en rende réellement compte, l'ennemi marque ses points dans le panier. Sa patience est très grande, d'ailleurs subtile. L'ennemi gagne du terrain et s'infiltré sans cesse dans les rouages de la vie nationale. Qui a des bourses d'études tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ! Qui des réussites faisant, au sein de chaque promotion, une même catégorie d'étudiants prétendument meilleurs ou doués du seul fait d'appartenir le plus souvent à une même ethnie ! Le combat dans les institutions d'enseignement supérieur risque de tourner à leur faveur. Et si cette marée nous fait encore trop endormir, les chances des enfants issus de la majorité risquent d'en souffrir davantage, pendant un temps préjudiciable dont nous ignorons trop la durée. Quelle crise ! Quelle impasse ! Quelle atmosphère de fournaise !

« L'ennemi est intelligent, assez malin pour nous avoir piégés. Il tend des arcs aux flèches empoisonnées. Il est actif dans tous les secteurs de la vie nationale, sauf là où il n'a pas d'émules, avec de stratégies inouïs et inimaginables. Il est simplement confronté ou conjoncturel en attendant un retournement de la situation. Certes, il est très tôt de parler d'insomnies, seul l'avenir laisse à réfléchir. » (*Kangura Magazine*, mai 1992).

L'obsession des femmes tutsi, de leur prostitution à la « domination » de leur ethnie est encore plus marquée dans ce texte de mars 1993 de *Kangura* :

« Vous dites que Habyarimana vous a opprimés ! Si au moins il l'avait fait ! C'est ce que vous dites aux Blancs afin qu'ils donnent des armes. Vous êtes des as de l'infiltration. Vous méritez une médaille d'or. Pour vous ouvrir les portes, vous n'hésitez pas à utiliser n'importe quel moyen, même le sexe de vos épouses... » (*Kangura* n°36, mai 1992).

« L'histoire du Rwanda est là pour en témoigner. Elle nous dit que les Batutsi ont régné longtemps sur les Bahutu en utilisant les femmes et les vaches. Après leur éviction du pouvoir en 1959, les Batutsi ont encore utilisé les femmes et l'argent pour ramener les Bahutu dans le servage. La Première République a sû se défendre grâce à feu Grégoire KAYIBANDA qui connaissait très bien la malice du Mututsi. La Deuxième République est tombée dès sa naissance dans le piège des Inyenzi-ntutsi. Les Batutsi ont fermé les yeux des Bahutu, surtout de ceux qui jouaient un rôle au gouvernement, ils les ont distraits dans la "paix" et l'"unité" auxquelles eux-mêmes ne croient pas. Ils leur ont donné leurs femmes "bizungerezi" qui les ont plongés dans une sorte d'ivresse définitive. Pendant que les Bahutu étaient aux travaux communautaires, pendant qu'ils faisaient l'animation, les Batutsi préparaient l'attaque qui les remettra au pouvoir. » (*Kangura* n°40, mars 1993)

Au mois de Juillet 1993, le ton est encore plus véhément envers les femmes de la « race » tutsi :

« C'est avec malice ou par intérêt qu'un Tutsi entretient une relation avec "rubanda nyamwinshi" (umuhutu). Dès qu'un Tutsi veut obtenir quelque chose d'un Hutu, il est prêt à tous les sacrifices et utilise tous les moyens y compris l'argent, ses sœurs ou sa femme. Personne n'ignore comment après leur arrivée au Zaïre certains Tutsi ont donné leurs femmes, appelés leurs sœurs pour les besoins de la cause, à

quelques personnalités politiques. Vivant sous le même toit, le Tutsi continuait à avoir les relations normales avec sa femme. Et quand il y avait des naissances, il naissait non pas un zaïrois comme on aurait dû s'y attendre, mais un Tutsi. Certaines de ces autorités ont découvert cette tromperie. Furieuses, elles ont tué leurs malhonnêtes beaux-frères. Dès qu'un Tutsi a eu ce qu'il voulait d'un Hutu, le Tutsi lui tourne le dos et lui fait tout le mal qu'il veut comme s'ils n'avaient jamais rien eu en commun. Toute personne qui aurait eu une quelconque relation avec un Tutsi, peut essayer de s'en rappeler, il pourrait être le témoin de ce que je suis entrain de vous dire. » (*Kangura* n°46, juillet 1993).

C'est en effet dans le symbole le plus explicite de la relation renouée entre Hutu et Tutsi - le mariage -, que Hassan Ngeze a tenu à situer la source la plus abondante des périls qui menacent l'ethnie hutu. Contre les femmes tutsi dont la beauté et la perversité irrésistible ont ramolli les Hutu et aveuglé les étrangers, Hassan Ngeze et son équipe ont écrit les mots les plus durs. En décembre 1991, Papias Rubera critique ces Hutu que, selon lui, les cuisses des femmes Tutsi maintiennent dans un état de confusion mentale qu'il compare au brouillard :

« Pour prendre le pouvoir, les Batutsi du Rwanda ont fait appel aux Batutsi de toute l'Afrique centrale. Au début de la guerre, certains Bahutu étaient dans le brouillard. Aujourd'hui, il y a des Bahutu qui n'ont pas encore pu se dégager des cuisses des femmes Batutsi. » (*Kangura* n°28, décembre, 1991 sous le titre, "MAINTENANT QUE TOUS LES BAHUTU ONT COMPRIS QUE LA MINORITE EST UNE PROIE DES RAPACES, p.15, par Rubera Papias)

Entre autres manœuvres sournoises, les femmes Tutsi sont accusées d'avoir empêché les différentes missions militaires de la communauté internationale au Rwanda de se dérouler normalement :

« Dans le numéro 41, nous vous avons donné une photographie des agissements de ce groupe, leurs fautes, le comportement indécent des officiers qui devraient faire preuve de dignité. Outre le fait qu'ils travaillent pour les Inkotanyi, nous vous avons dit qu'ils se comportent comme des « Mayi bob », qu'ils sont à longueur de journées dans les cuisses des « ibizungerezi » (femmes libres)... L'amour que les militaires du GOMN portent aux Inkotanyi et aux ibizungerezi n'a d'égal que celui dont Dieu a aimé les hommes au point de leur donner son fils afin qu'ils soient sauvés. L'amour du GOMN pour les Tutsi et les femmes tutsi a fait que le Nigéria leur envoie le Général Opaleye afin qu'il épouse leur fille... Nous avons l'habitude de dire que parmi ceux qui nous gouvernent y compris parmi les chefs militaires, certains se sont trouvés au piège entre les cuisses des ibizungerezi qui les ont endormis. Ca n'est pas arrivé qu'à eux. Le Général Opaleye a été amené par une femme à commettre des fautes dont il ne se rendra compte qu'à sa vieillesse. Commandant d'un groupe neutre, il n'aurait pas dû être le premier à devenir gendre d'un Inyenzi. Il oublie le conflit entre Hutu et Tutsi alors que c'est à cause de ce conflit qu'il y a eu cette guerre. » (*Kangura* n°45, GOMN : le général Opaleye, instrument des Tutsi (juillet 1993).

Les éléments belges de la MINUAR sont également accusés de succomber aux plaisirs de la chair au seul bénéfice de la cause tutsi :

"L'amitié entre les Belges et les Tutsi est très ancienne. Beaucoup parmi eux ont épousé les femmes tutsi de sorte que leur attitude partisane ne devrait étonner personne. La question des Belges à Kigali a été posée au Commandant de la MINUAR, le Général Roméo Dallaire qui a eu du mal à répondre. Il a dit que ces soldats viennent certes de la Belgique mais qu'ils sont sous le commandement des Nations Unies.

Personne ne le conteste. Mais quoi qu'il en soit, le fait de porter des casques bleus ne les empêche pas d'être Belges. le fait d'être dans la MINUAR ne leur a pas enlevé de la tête les idées belges et leur parti pris en faveur de leurs beaux-pères." (*Kangura* n°55, janvier 1994, sous le titre MINUAR-FPR : CEUX QUI SONT UNIS...pp8/9).

La solution préconisée est dans le divorce, celui des ménages mixtes préfigurant celui de la société en général :

« Que la guerre que vous avez déclenchée vous emporte. Quant aux Hutu que vous avez gagnés à votre cause, emmenez-les avec vous dans la tombe ou en Abyssinie. Nous n'avons plus rien à voir avec eux. Pour ceux qui ont des femmes tutsi, c'est le moment de divorcer. Sinon, votre mort viendra de celles que vous couvez toutes les nuits. » (*Kangura* n°36, mai 1992).

II. Hassan Ngeze, la délation et les renseignements généraux :

Au début de la guerre, des milliers de Tutsi et de Hutu dont l'allégeance au pouvoir n'était pas certaine furent arrêtés et jetés en prison. Ils sont accusés de complicité avec les FPR. La délation devient la règle. *Kangura*, dont le directeur vient d'être remis en liberté, ne perd pas de temps et surveille tout le monde, et notamment les Tutsi, à la recherche des complices (ibytso).

L'icyitso désigne désormais l'ennemi par excellence de la nation. Hassan Ngeze s'investit dans sa recherche, s'adjugeant la mission de suppléer à la défaillance des services de renseignements généraux, des services de l'armée, de la police et de l'administration qui n'ont pas été capables d'empêcher l'attaque des Inkotanyi et continuent à laisser faire leurs complices à l'intérieur du pays. La thèse d'Hassan Ngeze, telle qu'elle est développée dans son journal, est que les inkotanyi ont infiltré le pays de part en part, qu'ils sont dans chaque famille et sur chaque colline et qu'ils ont noyauté l'administration et l'ensemble des services chargés d'assurer la sécurité du territoire et des populations.

Dans les colonnes de son journal, Hassan Ngeze étale des listes de complices, de familles dont les enfants ont rejoint les rangs des Inkotanyi. Si toutes les dénonciations ne débouchent pas sur les arrestations ou sur les lynchages, elles ont été sources d'une profonde angoisse. Ceux qui ont connu cette période de chasse à l'homme en parlent encore avec terreur :

« Ngeze était devenu un homme important. Il était bien habillé et avait sa propre voiture. Il avait un kiosque sur la place du grand marché de la ville de Gisenyi. Tout le monde le craignait. On changeait de trottoir pour éviter de le croiser. Les Tutsi ne lisaient pas *Kangura*, on savait qu'il était plein d'insanités contre nous. Mon mari l'a rencontré un jour à l'enterrement d'un fils d'un homme important de Gisenyi, le fils de M. Wellars Banzi. Mon mari était dans la voiture d'un ami Hutu. Dès que Ngeze l'aperçut, il cria au propriétaire de la voiture en lui demandant pourquoi il transportait ce serpent. A l'adresse de mon mari, Ngeze cria : je ne sais pas pourquoi tu as été épargné par le passé, mais cette fois-ci tu ne nous échapperas pas. » (Madame Setako, interview réalisée à Paris par Marcel Kabanda, octobre 2001)

Hassan Ngeze ne se contente pas d'agir comme un simple indicateur. Il critique les hommes des renseignements généraux, les services de la justice, les accusant de mollesse et de corruption. *Kangura* pointe du doigt l'incompétence, voire la trahison des services normalement chargés de la surveillance des catégories susceptibles d'accorder aide à l'agresseur :

« 1. Le peuple se demande si toute l'information sur la situation quotidienne du Rwanda parvient au président de la République...

2. Il (le peuple) vous prie de vérifier si le dernier service n'étouffe pas l'information qu'il est chargé de transmettre au Président de la République ou s'il ne l'édulcore pas au point que le président ne sait jamais ce qui se passe dans le pays. (...)

4. Le peuple se demande pourquoi les agents de la douane de Gisenyi n'ont pas encore été changés (remplacés ou mutés), ou pour quelle raison on ne leur a pas encore demandé ce qu'ils savent sur l'introduction des armes qui ont été découvertes chez KAJEGUHAKWA...

5. Le peuple se demande si le piège que les Inkotanyi nous ont tendu en nous envoyant des femmes-espions n'a pas touché les services de renseignement. Il vous demande de vérifier si aucune de ses femmes n'a tenté de vous soutirer les secrets du pays....

6. Le peuple nourrit beaucoup d'inquiétude au sujet de la fameuse commission chargée de faire le tri des complices des inkotanyi... (...)

10. Le peuple souhaite qu'une enquête soit menée parmi les collaborateurs immédiats du Président de la République afin qu'il sache s'il n'y a pas un complice des Inkotanyi, seulement, faites-le avec beaucoup d'intelligence et de perspicacité, et si vous

estimez que la chose est difficile, faites appel aux Français car il est avéré que ce sont de véritables amis.

11. Avant de changer la carte d'identité, le peuple souhaite que vous fassiez une enquête sur ceux qui "se seraient prêtés une identité ethnique" (ceux qui ont déclaré appartenir à une ethnie que n'est pas la leur), vérifiez surtout s'il n'y en a pas parmi les proches collaborateurs du président de la République. Si vous l'y trouvez, essayez de savoir pourquoi il a préféré se cacher, et pourquoi il a voulu être une espèce à deux têtes (Ikirimirahabiri)...(...)

14. Le peuple souhaite que vous meniez une enquête sur tous ceux qui ont intégré les forces armées après 1988. Et même parmi tous les fonctionnaires à tous les niveaux recrutés après cette date...

15. Les Rwandais demandent que vous fassiez une enquête sur les grands séminaristes qui étaient à la paroisse de Rambura avant l'invasion de notre pays par les Inkotanyi. Ils sont arrivés en provenance de l'Uganda. Ces grands séminaristes ont été amenés là par qui ? Comment sont-ils partis ? On veut des explications qui pourraient aider le pays...

Le peuple souhaite que vous fassiez une enquête sur les origines de Marc RUGENERA pressenti pour diriger la banque de Kigali (BK), vous devriez savoir pourquoi il a quitté la Banque Rwandaise de Développement (BRD), intéressez-vous au fonctionnement de la société SICA et de tous ses associés, examinez ses relations avec la personne qui a volé les 47 millions de la BK, selon la rumeur en effet, ils seraient liés par certaines affaires. » .(*Kangura* n°6, décembre 1990).

Sous le couvert du métier de journaliste, Hassan Ngeze traque les familles tutsi, dénonce dans les colonnes de son journal ce qu'il appelle leur collaboration avec le FPR, livre les noms de recruteurs, de collecteurs de fonds et de familles qui laissent partir leurs enfants. Il faut souligner que Hassan Ngeze n'a jamais apporté les preuves de ses accusations, mais il a pu quand même faire envoyer des personnes en prison, *Kangura* a délibérément fait basculer la vie des Tutsi dans l'incertitude et l'insécurité :

« Honorables chargés des services de renseignement, cette lettre que nous vous adressons contient ce qui se raconte dans le pays. Notre objectif est que vous la lisiez avec attention afin d'en dégager ce qui peut aider notre pays en ces moments difficiles. Honorables chargés des services de renseignement, les personnes citées dans ce genre de correspondance ne sont pas forcément coupables de complicité avec les Inkotanyi ou d'autres manquements à la loi. Dans beaucoup de cas, nous tenons ces noms des populations qui ne souhaitent que de vivre en paix. Nous vous les communiquons parce que vous avez le pouvoir de les convoquer, de leur demander leur avis sur ce que se dit à leur sujet.... Le peuple se demande pourquoi les familles qui ont envoyé leurs enfants grossir les rangs des Inkotanyi qui attaquent le Rwanda, ne sont pas arrêtées et interrogées sur leur complicité avec les Inkotanyi ? Pour nous la meilleure façon de connaître ces familles serait de demander aux chefs des cellules un rapport sur les jeunes qui ont disparu depuis 1988. Il faut que le peuple soit averti de l'opération, tous

les chefs de cellule ne méritent pas qu'on leur fasse confiance. N'oubliez pas que RWIGARA avait embauché des jeunes dans son usine S.M. Personne ne sait où sont allés ces jeunes. Et pourtant leurs parents sont au Rwanda et cela s'est passé en 1989. Le peuple souhaite qu'une enquête soit menée auprès des femmes qui habitent à Nyamirambo et à Nyakabanda. Ces femmes habitent ensemble tandis que leurs maris sont en prison avec les Inkotanyi. Un grand officier aurait pris l'initiative de leur apporter de quoi manger. Le peuple souhaite qu'une enquête soit faite sur un officier du grade de commandant qui a déjà assassiné plusieurs personnes en utilisant de vieilles houes, cherchez pourquoi à savoir ce qui l'incite à le faire. » (*Kangura* n°11, mars 1991).

Vis-à-vis des complices, Hassan Ngeze, dans les articles de son périodique *Kangura*, préconisait de ne pas recourir aux solutions normales de la police et du système judiciaire. Encourageant la délation généralisée et, sous le prétexte des nécessités de la guerre, proposait des lynchages au lieu des emprisonnements qui impliquent des procès et qui, faute de temps et d'hommes pour conduire l'instruction, débouchent sur les libérations :

« Voici comment je crois que la loi devrait être appliquée depuis le 1er octobre 1990 :

Cette commission présidée par NKUBITO qui ne sait rien des affaires militaires devrait être remplacée par un tribunal militaire constitué par des militaires qui eux en savent assez sur les conditions et les contraintes de la guerre. Tout accusé contre lequel des preuves claires seraient apportées devrait être immédiatement condamné, je pense ensuite que la peine réservée à celui qui a trahi sa patrie n'est autre que la mort et aussitôt....

- Si tu demandes à quelqu'un de montrer ses papiers d'identité et qu'il répond : "Je les ai perdus" ; si tu lui demandes quelle est sa commune et qu'il répond : "Nyamabuye", tu lui dis : "quelle est ta préfecture?" et qu'il te répond que c'est "Kigali" et qu'il ne peut rien te dire d'autre, tu comprends qu'on n'a pas besoin de preuves supplémentaires pour conclure que cette personne n'est pas un habitant du Rwanda et qu'il ne reste qu'à le condamner.

- Un autre exemple : quelqu'un passe toute la nuit à tirer chez-lui, ses voisins le disent, il est arrêté et il avoue, tu comprends qu'il mérite d'être jugé et condamné sur le champ.

- Si on attend plusieurs jours avant de le faire comparaître, il dira simplement qu'il a entendu depuis sa maison des tirs, qu'il a failli lui-même en être victime mais qu'il ne sait pas qui a tiré, si on lui dit : "Tu as avoué", il répondra : "J'ai accepté par contrainte". Il sera jugé innocent.

Bref, les procédures judiciaires en temps de paix ne conviennent pas en temps de guerre. » (*Kangura* n°6, décembre 1990)

Ragots, propos de cafés, rumeur de la rue alimentent le journal d'Hassan Ngeze comme ils fourniront la trame journalistique de la *RTL* plus tard :

« Les complices de Ruhengeri nous ont donné une leçon, nous devrions comprendre davantage que si nous persévérons dans l'insouciance les complices des Inkotanyi vont nous exterminer...

...avant que je n'arrive dans le centre de la ville de Ruhengeri, j'ai rencontré l'adjudant SUKIRANYA qui dirige la prison de Ruhengeri. Il m' a raconté comment nous avons d'abord été attaqués par des complices bien placés mais qui ont toujours su se cacher parmi les autres. Il m' a affirmé que les armes utilisées par les Inkotanyi étaient à Ruhengeri depuis longtemps.

Bref les armes utilisées à Ruhengeri avaient été déposées depuis longtemps dans les maisons des complices ou dans des endroits qu'ils étaient seuls à connaître. Mais ce qui nous a le plus affligé, c'est que certains quartiers de la ville, ce sont uniquement les Hutu qui ont pris la fuite tandis qu'une partie des Tutsi sont restés. Difficile de savoir si c'est parce qu'ils sont plus courageux que les Hutu ou si c'est parce qu'ils étaient assurés de la bonté des Inkotanyi à leur égard,. (...) Il a été également établi que la ville de Gisenyi devait être prise la même la nuit.

Ici nous nous demandons si ce sont les mêmes qui devaient attaquer Ruhengeri et Gisenyi..A Gisenyi, beaucoup connaissent les armes avec lesquelles devait être attaquée la ville, mais ce sont les complices qui savent où elles sont entreposées. Ces complices n'ont pas encore été arrêtés. Je vous ai dit personnellement que des armes étaient visibles chez KAJEGUHAKWA. Tout le monde sait que ces armes n'ont pas encore été saisies. Les complices n'ont pas encore avoué. Où se trouvent maintenant ces armes ? Quand est-ce qu'on commencera à les utiliser pour tirer sur nous ? (...).

Ce que m'inspire l'attaque de la ville de Ruhengeri :

Elle a été rendue possible par des complices chez lesquels aucune fouille n'a jamais été effectuée et qui font partie des cadres civils et militaires de Ruhengeri.

Aussi, cette attaque devrait encourager les hommes de valeur (il y en a encore) à entreprendre la fouille systématique des domiciles de toute personne soupçonnée de complicité, quel que soit son rang dans la hiérarchie politico-administrative.

Pour certaines personnes nous savons avec certitudes qu'ils ont commencé à tirer bien avant les Inkotanyi. Je citerais le nom de Sylvère qui travaille au BIT dans la ville de Ruhengeri et qui avait effectué une mission à l'étranger avant le 1/10/90.

- professeur KABEJA Thomas, de Nyakinama,

- Une burundaise qui travaille dans le projet APA. Elle a été arrêtée puis relâchée alors que c'est elle qui devait empoisonner l'eau de l'Electrogaz Ruhengeri.

- Une femme tutsi qui travaille au tribunal de Première Instance de Ruhengeri qui s'est moquée de nous en nous demandant pourquoi nous fuyions alors qu'on ne nous avait encore rien fait.

Le plus triste est que quand nous dénonçons les complices, les autorités manipulées par les Tutsi qui affirment qu'il n'y a pas de problèmes alors que eux savent bien ce qu'ils font. Et alors, lorsqu'on fait une fouille chez quelqu'un et qu'on découvre chez lui quelque chose de compromettant, on dit : mettez le en prison!!!

Nos souhaits :

- Qu'on nous donne des agents qui peuvent fouiller comme il faut et que nous ayons un mot à dire sur les complices. (...)

- Qu'on nous fouille tous, qu'on nous débarrasse de ceux qui sont convaincus de traîtres de la nation.

- Nous sommes en temps de guerre, pourquoi les ennemis du pays ne sont -ils pas fusillés afin que les Inkotanyi laissent le peuple en paix, étant donné

qu'ils sont venus à Ruhengeri sous le prétexte de libérer leurs frères.»
(*Kangura* n°9, janvier 1991).

Très vite, le périodique d'Hassan Ngeze est passé de la dénonciation nominale à la dénonciation catégorielle, visant l'ethnie tutsi en tant que telle, « inyoko ntutsi », (littéralement la race tutsi). Parallèlement, comme si l'action des services de sécurité, la police, la gendarmerie ne suffisaient pas pour faire face au péril que cette catégorie représente, Hassan Ngeze prend la responsabilité d'appeler l'ensemble des Hutu à régler la question :

« Dans la rue, les Tutsi sont devenus terribles, celui qui ne fera pas attention se fera lyncher par eux. Quand ils croisent un Hutu, ils gonflent les mâchoires, et quand ils le trouvent dans un bar, ils ouvrent de grands yeux et si par erreur il ose les approcher, il s'entend dire qu'on ne mélange pas les chèvres et les moutons. Ici on peut se demander qui est la chèvre et qui est le mouton. Que Gahutu sache qu'il a vaincu l'ennemi mais que celui-ci peut toujours revenir à la charge à la manière d'un arbre que l'on coupe et repousse avec le retour des pluies. Il faut demeurer éveillé et surveiller attentivement les repousses afin de pouvoir les arracher à temps.

Sachons que cet arbre a ses racines ici chez nous. Nous devons constamment les surveiller sinon nos enfants ne sauront pas affronter cet arbre.

Nous savons tous que beaucoup de Tutsi sont malheureux parce que leurs frères ont perdu la guerre, ils affirment d'ailleurs que la guerre n'est pas finie. Je ne dirai pas qu'ils ont raison, mais les habitudes monarchiques ne se perdent pas aussi facilement, renseignez-vous, vous vous rendrez compte que le servage [guhaka] est un élément permanent du sang de ceux qui le pratiquent. Je ne comprends alors pas comment un monarchiste peut participer au gouvernement de la République qu'il n'appuie pas et travailler avec conscience ? Au lieu de travailler dans l'intérêt de cette République qu'il n'admet pas, il fera tout pour déstabiliser afin de donner des arguments à leurs frères. Je dis ceci pour plusieurs raisons. Cette ethnie n'apprécie pas qu'on leur attribue des postes. Et pour cause, ce sont des gens qui ont perdu et on leur demande de travailler pour une République qu'ils combattent. Ils veulent une monarchie. Qu'ils attendent qu'elle soit restaurée, à ce moment ils pourront gouverner, mais puisqu'ils n'y sont pas parvenus, il faut qu'ils acceptent le commandement des Hutu et ceux-ci ne leur feront aucune injustice. Je crois que s'ils étaient mis à leur véritable place, leur arrogance diminuerait.

Les temps que nous vivons nous démontrent que les Inyenzi (frères des Tutsi) sont une ethnie qui ne supporte pas Gahutu au Rwanda, et il est de plus en plus évident que cette guerre n'est pas près de s'achever. Les jeunes de 18 ans ne croyaient pas leurs parents lorsqu'ils leur parlaient de la méchanceté des Inyenzi, ils croyaient que leur récit était exagéré. Aujourd'hui, même les enfants de l'école maternelle savent ce que sont les Inyenzi. Lui, il sait en plus que les Inkotanyi sont des Tutsi. Il sera difficile de leur enlever cela de la tête. Ce qui fait le plus peur est que les jeunes tutsi qui entendaient parler des attaques des Inyenzi avaient du mal à se l'imaginer. Maintenant, ils ont vu comment leurs frères traitent les Hutu, ils ont vu ce qu'il faut faire de Gahutu quand leur temps sera venu, certainement qu'ils sont aujourd'hui entrain de chercher l'occasion d'exterminer nos frères. Tout cela nous impose de chercher un parti qui nous défend et qui le peut sans nous diviser.

Dans l'immédiat et pour quelques temps encore, les Hutu sont en colère à cause des leurs ou de leurs voisins tombés sur le champ de bataille et de leurs efforts de développement anéantis par la guerre des Inyenzi, vu le ressentiment que les Tutsi nourrissent à l'égard des Hutu, un Tutsi ne devrait pas entrer dans le parti des Hutu car ceux-ci n'auraient aucune confiance en lui et qu'ils n'auront jamais les mêmes objectifs. Depuis que la guerre a commencé, les Hutu et les Tutsi ont une autre image. (Kangura n°16, mai 1991).

III. Les mots de la mort et de l'impunité

Notre but ici est de démontrer le rôle de Hassan Ngeze et de son journal *Kangura* dans les meurtres qui ont précédé le génocide. Comme nous le verrons cependant, les appels aux meurtres publiés dans les colonnes du journal *Kangura* et les efforts de maquiller ou de nier les crimes en vue d'assurer l'impunité aux criminels sont, comme les autres articles hostiles aux Tutsi cités ci-dessus fondés sur la haine et la délation.

Kangura était un journal de la haine. La publication des *Dix commandements des Bahutu*, la stigmatisation des Tutsi décrits comme des êtres foncièrement cruels, sanguinaires à souhait, malicieux comme des serpents, menteurs, ingrats, dominateurs et méprisants,... sont un argumentaire organisé, délibérément diffusé dans le but de provoquer la peur, la méfiance et la haine. Mais Hassan Ngeze ne s'est pas limité à déverser dans son périodique des discours haineux à l'encontre des Tutsi. A plusieurs occasions, il a participé directement à des campagnes de persécution et de meurtre visant les Tutsi sans distinction en les accusant de complicité avec le FPR

1. Des appels publics aux massacres : le cas du Bugesera, mars 1992 :

Dans un numéro publié en décembre 1991, *Kangura* accuse les Tutsi du Bugesera d'alliance effective avec les Inkotanyi. Il livre une liste de 122 noms sur laquelle on peut lire ceux de jeunes de la commune Kanzenze qui auraient rejoint les Inkotanyi. La liste mentionne également les noms des parents (mère et père, le nom de la cellule de résidence (pp.3-6). Au début de l'année 1992, *Kangura* multiplie les charges contre les Tutsi du Bugesera. Dans une propagande en miroir très insistante, le journal *Kangura* accuse les Tutsi de cette région de préparer le massacre des Hutu. Contre eux, il appelle ouvertement à une guerre sanglante. Dès novembre 1991, dans un article au titre sans ambiguïté, *Soyons prêts à verser notre sang mais combattre le règne des Tutsi*, *Kangura* appelle ouvertement au massacre ou à l'extermination des Tutsi :

Dirigeants du PL, nous avons découvert vos plans. Vous voulez provoquer des déchirements dans le pays dans l'espoir que lorsque les Hutu vont se jeter sur les Tutsi et les dépecer, les inyenzi en profiteront pour entrer dans le pays et s'en emparer. Mais si les Inyenzi entrent dans le pays après votre mort, qu'aurez-vous gagné? Vous voulez, semble-t-il, vous offrir en sacrifice. Allez-y, immolez-vous, que vous dirais-je? Pourquoi ne pouvez-vous pas voir un peu plus loin? Et si vous provoquiez un conflit dans lequel vous vous feriez « macheter » sans que pourtant les inyenzi puissent pour autant entrer dans le pays?...Vous avez déjà oublié ce qui s'est passé à Ngororero?...

Vous venez de déclencher une guerre qui consiste à brûler les Hutu, nous venons la soutenir. Vous nous avez demandé le sang, nous allons vous le donner! Hutu, partout où vous êtes, levez-vous, combattons les inyenzi où qu'ils soient." (*Kangura* n°29, janvier 1992, Soyons prêts à verser notre sang, pp.13/14).

Enfin deux éléments méritent d'être ici mentionnés :

- 1) il est important de souligner que le tract de Nairobi diffusé la veille des massacres du Bugesera sur les antennes de Radio-Rwanda et qui est généralement considéré comme considéré comme l'étincelle à l'origine de l'incendie, fut également publié dans un numéro du journal *Kangura*.
- 2) plusieurs témoins affirment que Ngeze a été aperçu dans le Bugesera avant les massacres. Il y distribuait des tracts appelant à la violence.

2. Revendication de l'impunité pour les criminels :

a) Les massacres du Bugesera

Au sujet des massacres du Bugesera, le journal de Ngeze ne s'est fondé uniquement sur l'accusation de crimes en préparation. *Kangura* a appelé à verser le sang des Tutsi du Bugesera en raison des crimes qu'ils étaient supposés avoir déjà perpétré, une affirmation qui justifie les projets de meurtres. Mais pour donner une garantie supplémentaire d'impunité à ceux qui prendront part à leur exécution sur le terrain, Ngeze rejette d'avance toute éventuelle protestation, dénonciation et condamnation lorsque sera mise en pratique la violence qu'il déchaîne contre les Tutsi du Bugesera :

“Les Tutsi du PL doivent cesser de mentir en disant qu'ils sont alliés au MDR parce que jusqu'à ce jour, tous les actes de destructions des biens et de crimes ont été commis par les armées du PL depuis leur base du Bugesera. Il est franchement urgent que le gouvernement du Rwanda mette fin à ces actes criminels des Batutsi qui veulent exterminer les Hutu. S'il ne peut pas, qu'il ne s'étonne pas de voir les Hutu organiser des manifestations en vue de défendre leurs biens et leurs frères que les Tutsi veulent exterminer. Si dans les moments difficiles les Batutsi peuvent se réfugier au Burundi, en Uganda, en Tanzanie ou au Zaïre, où iraient les Hutu dans la mesure où ce sont eux [les Tutsi] qui font la loi dans tous ces pays. J'espère que le jour où nous ferons les

manifestations, les missions diplomatiques et Amnesty International ne se lèveront pas pour dire que les Tutsi sont de victimes innocentes alors qu'elles ne disent rien de leurs provocations." (Kangura n°30, janvier 1992).

Une religieuse italienne, Antonio Locatelli, qui vivait au Bugesera au moment des massacres dénonça leur caractère organisé sur les antennes de Radio France. Elle fut assassinée.

b) Le massacre des Bagogwe :

« Tout Rwandais qui se respecte sais comment et où traquer l'ennemi, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre pays. Jamais personne parmi les Rwandais digne de ce nom n'oubliera les métamorphoses des INYENZI pour les assimiler à des hommes de foi malgré les apparences trompeuses, tant que durera le fanatisme nazi de ceux qui veulent reconquérir le pouvoir par les armes, la perfidie et autres mesquineries mondaines. La leçon vient d'être donnée par ce brave paysan capturé à son domicile à Kinigi en Préfecture de Ruhengeri par les Inyenzi le 22 octobre 1991 avant de s'évader au cours de la retraite des caméléons.

Comment en effet s'imaginer qu'un voisin avec qui vous avez toujours tout partagé se faufile (sic) dans les rangs de ceux qui viennent nous exterminer ? Le témoignage qu'il nous a apporté et selon lequel les BAGOGWE dont un certain MBONEZA portés disparus sont bel et bien dans les rangs des agresseurs INYENZI-INKOTANYI est un coup fantastique asséné aux propagandistes du FPR acharnés : TRIBUN DU PEUPLE, RWANDA RUSHYA, KIBERINKA, UMURANGI, les partis PL, PSD, etc...face à eux le peuple est uni.

LA FETE DES MORTS OU LA TOUSSAINT

Les traîtres, on en trouve partout. A Ruhengeri d'où est originaire le fameux MBONEZA comme ses autres parentées auxquelles les INYENZI ne cessent de dédier des chansons sur la radio-Muhabura émettant de Kabare en Ouganda ; en Préfecture de Gisenyi où ils posent des mines avant de se dissimuler dans la population ou alors de se replier dans la forêt et rentrer en Ouganda ; en d'autres Préfectures notamment à Kigali où les propagandistes, agents secrets et hommes de troupes sont soit en activité à travers les journaux et les partis politiques, soit en hibernation en attendant un signal pour déclencher leur mauvais sort.

Ces dits BAGOGWE ou FALACHA de KIGALI ont cependant intérêt à se convertir à une vie civilisée des autres Rwandais pacifiques avant qu'il ne soit trop tard pour eux. A 90%, ils ont déjà été repérés, n'eut été la tolérance exagérée de ceux qui espèrent un jour le triomphe du bon sens et de la raison. Le 31 octobre c'est la fête de RWIGEMA, mort comme les morts, tandis que le lendemain c'est LA TOUSSAINT. A eux de choisir leur tour, à ceci près : attendre la résurrection à la MBONEZIENNE."(Kangura n°24, novembre 1991, "AUCUN MASSACRE DE BAGOGWE NI KINIGI NI AILLEURS DANS LE NORD DU RWANDA." P.19, par un lecteur de Kangura de Kinigi-Ruhengeri).

c) Au sujet des massacres commis dans le Mutara :

« Quant aux mensonges aujourd'hui colportés par les Tutsi appuyés par les journaux cités ci-haut et selon lesquels les Tutsi de Murambi auraient été exterminés, il n'en est rien. La cause, c'est eux les Tutsi. Le 6 novembre 91, les Tutsi de la cellule Impanzi de la commune Murambi ont tenu une réunion et ont décidé que, cette nuit, tous les Tutsi allaient se mettre à crier ; les Hutu venant au secours, les Tutsi devaient en profiter pour faire irruption dans leurs familles, égorger les enfants et les femmes. Cette nouvelle a fait le tour du secteur et est parvenue aux oreilles des Hutu. Telle est la cause qui a déclenché les troubles que Nkuliyingoma et Kameya André - des Tutsi extrémistes - ont amplifiés et répandus dans les ambassades et dans les journaux pro-Inkotanyi en accusant GATETE d'être entrain d'exterminer les Tutsi de Murambi." (Kangura n°27, décembre 1991, "Un mauvais piège : le complot déjoué des Tutsi de la commune de Murambi, par Shyaka Georges, pp.12/13).

Conclusion

Dans l'histoire de la presse libre au Rwanda, l'apparition de Hassan Ngeze et de son porte-voix *Kangura* a représenté une étape particulière. Fondé en mai 1990, ce journal a été le premier à se servir de la liberté de la presse pour défendre ouvertement le pouvoir en place, prêcher la haine et appeler à la répression des adversaires, des opposants. Ceux qui l'ont connu se souviennent d'un jeune homme sans histoire élevé par sa mère dans une banlieue de la petite ville de Gisenyi au Nord-Ouest du Rwanda. Les témoins n'évoquent jamais « Ngeze écolier ». Mme Setako, rescapée du génocide de Gisenyi a gardé en sa mémoire trois images de Hassan Ngeze. Elle se souvient de « Ngeze enfant » qu'elle a souvent vu dans l'atelier de réparation de chaussures de son grand père. Elle se rappelle de l'adolescent qui passait de maison en maison à la recherche de vieux journaux européens, *Jeune Afrique* notamment. Cette image correspond fort probablement à l'époque où Hassan Ngeze débutait dans le métier de journalisme. Enfin, elle se souvient de la métamorphose de Hassan Ngeze entre 1990 et 1994 : « Le jeune homme jusque là effacé s'était mué en un grand tribun aux discours violents et effrayants et en un chef de bande entraînant d'autres jeunes dans des réunions secrètes dont ils revenaient chaque jour davantage excités. » (Interview de Mme Setako par Marcel Kabanda, Paris, octobre 2001). Le seul fait de la guerre ne saurait expliquer un si profond retournement d'un homme.

Les capacités intellectuelles, financières et les réseaux sociaux de Hassan Ngeze ne lui conféraient pas les moyens d'exprimer aussi clairement, de diffuser aussi durablement, d'afficher aussi publiquement et impunément les positions d'une telle violence. Hassan Ngeze est selon toute vraisemblance le paravent d'un système de parrainage occulte et d'hommes de main. La rédaction de *Kangura*, sa longévité et sa régularité ont été assurées par des hommes bien placés, disposant d'une bonne formation intellectuelle et de ressources financières suffisantes. A cet égard, Ngeze et *Kangura* sont la preuve même

d'un effort de cibler les Tutsi, organise par d'hommes importants, en marge de la guerre entre les Forces armées rwandaises et les rebelles du FPR. Cependant, en assumant juridiquement et politiquement le rôle de directeur du périodique *Kangura*, Hassan Ngeze prenait la responsabilité de tout ce qui était publié par ce périodique. Le rapport de la commission d'enquête du sénat belge et celui de la mission d'information du parlement français montrent que les appels à la haine du périodique dirigé par Hassan Ngeze ont très tôt inquiété les chancelleries.

Dans sa déposition devant la mission d'information de l'Assemblée nationale française, l'ancien ambassadeur de la France à Kigali Georges Martre rapporte sa préoccupation des appels à la violence de *Kangura* dès octobre 1990. Selon le rapport de la mission d'information parlementaire française,

« L'ambassadeur de France à Kigali Georges Martre a également souligné les risques de violences ethniques. Il adresse le 15 octobre 1990, au Quai d'Orsay et au Chef d'état-major particulier du président de la République, l'amiral Jacques Lanxade, le télégramme suivant : « La population rwandaise d'origine tutsie pense que le coup de main militaire a échoué dans ses prolongements psychologiques... Elle compte encore sur une victoire militaire, grâce à l'appui en hommes et en moyens venus de la diaspora. Cette victoire militaire, même partielle, lui permettrait d'échapper au génocide. »

Le 17 décembre 1990, il indique « la radicalisation du conflit ethnique ne peut que s'accroître. le journal *Kangura*, organe des extrémistes hutu, vient de publier une livraison qui ressuscite les haines ancestrales contre la féodalité tutsie : les « commandements hutus ». (Source : rapport de la mission d'information parlementaire française, tome I, pp.134-135).

Comme le soulignait l'ambassadeur de France dès 1990, le projet du génocide a été formé très tôt. Hassan Ngeze l'a porté, popularisé, banalisé, dans *Kangura*, mettant les Hutu appartenant aux élites urbaines en conditionnement pour l'accomplir ou le laisser s'accomplir. Pour que les Tutsi ne puissent « échapper au génocide » comme l'expliquait avec perspicacité l'ambassadeur Georges Martre.